

*Bienveillance mutuelle des âmes qui nous rend chère la présence des autres,  
Difficile bienveillance qui permet l'émulation sans envie,  
le succès sans orgueil, l'échec sans désespoir, le proche sans haine.*

Jules Froment

Aubenas, le 13 juillet 2017

Madame, Monsieur, Chers parents,

Vous avez eu connaissance du départ en retraite de Dominique Cros. Nous connaissons tous le travail conséquent entrepris pendant ces années pour promouvoir le bien-vivre de nos établissements albenassiens ; à ses côtés, j'ai apprécié ses convictions quant à la réussite des élèves et l'accompagnement des communautés éducatives dans leurs responsabilités au quotidien.

Je tiens à le remercier chaleureusement pour son investissement.

Monseigneur Balsa, notre Évêque, et la tutelle diocésaine me confient la grande responsabilité de poursuivre ma mission au sein de l'établissement en qualité de Chef d'Établissement à compter de la rentrée prochaine. C'est pour moi un engagement professionnel mais surtout personnel ; j'aurai à cœur de m'inscrire dans une continuité innovante.

Fidèle à la tradition, ancré dans le présent et tourné vers l'avenir, je serai attentif à ce que perdure la pensée du Père Jules Froment en portant toujours un regard bienveillant sur chaque jeune ; il s'agit de l'acte essentiel de la construction de la personne en devenir afin de la faire grandir dans ses dimensions scolaire, éducative et spirituelle.

J'attache une importance particulière à ce que les membres de la communauté éducative puissent susciter la curiosité de chaque élève, étudiant ou apprenti, favorisent leur accès à l'autonomie, développent leur esprit d'analyse et de réflexion pour qu'ils deviennent des citoyens responsables, acteurs du monde de demain.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, Chers parents, de mon engagement au service des jeunes, des adultes de l'établissement et de vous-mêmes.

Je profite de ce courrier pour vous souhaiter un bel été.

Salutations bienveillantes.

Jean-Marie Vangout

## COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2017-18

**Documents à conserver**

**Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes pour l'année scolaire 2017-2018 :**

- Organisation de la rentrée / Informations année scolaire 2017-2018 (*pour tous les élèves*)
- Éléments relatifs à la vie scolaire
- Options et ateliers optionnels
- Courrier de l'APEL
  
- Brochure de la Mutuelle Saint Christophe (pour créer l'Espace Parents sur le site internet)

## ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2017-2018

✓ **Rentrée des élèves/étudiants :**

**Lundi 4 septembre**

1 <sup>ère</sup> et terminale S :	9h30
-----------------------------------	------

Journée d'intégration des élèves de série Scientifique : prévoir un pique-nique et une tenue sportswear ; au programme : activités ludiques, culturelles et sportives et mise en place du parrainage entre les élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale.

Fin de la journée à 16h30.

Début des cours le jeudi 7 septembre selon l'emploi du temps communiqué.

---

BTS :	10h30
-------	-------

Vendredi 8 septembre : Journée d'intégration des BTS, les éléments d'informations relatifs à cette journée seront communiqués lors de la rentrée.

**Mardi 5 septembre**

---

Secondes :	10h00
------------	-------

Fin de la journée à 15h50

➤ Pas de cours le mercredi 6 septembre – Reprise le jeudi 7 septembre selon l'emploi du temps communiqué.

**Mercredi 6 septembre**

---

Premières (sauf série S) :	9h30
Terminales (sauf série S) :	10h30

Fin de la journée à 12h00

Reprise le jeudi 7 septembre selon l'emploi du temps communiqué.

✓ **Livres et fournitures :**

Les élèves doivent avoir acheté leurs manuels (si disponibles) avant la rentrée.  
Le jour de la rentrée, ils viennent avec de quoi écrire.

✓ **Emploi du temps :**

Il est remis le jour de la rentrée.

✓ **Carnet de bord & Règlement intérieur :**

Ce document sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Ils doivent le tenir en bon état et l'avoir en permanence sur eux. Vous aurez à prendre connaissance de diverses pages et les signer.

✓ **Fiche de vie scolaire :**

Les élèves et leur(s) responsable(s) légal(aux) devront impérativement compléter et signer la fiche de vie scolaire distribuée à la rentrée ; cette fiche est à remettre au plus tard le lundi 11 septembre au professeur principal.

# INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

## Ouverture du lycée :

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 – 12h00 / 12h30 – 18h00

Mercredi : 7h30 – 12h00 / 13h00 – 17h00

Vendredi : 7h30 – 12h00 / 12h30 – 17h00

## Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 – 18h00

Mercredi et vendredi : 7h30 – 17h00

## Entrée des élèves :

L'entrée des élèves se fait exclusivement par le portail, Rue Albert Seibel.

## Certificats de scolarité :

Deux certificats de scolarité seront remis aux élèves à la pré-rentrée. Il n'en sera pas délivré d'autres pendant l'année scolaire. Dans l'espace *EcoleDirecte*, vous pourrez accéder à ce document de manière permanente.

## Relations avec les familles :

Le lycée propose des rencontres programmées dans l'année :

CLASSES	RENCONTRES	DATES
<b>Assemblée générale de l'A.P.E.L., présentation de l'association, du BDlo et du logiciel d'orientation Inforizon</b>		
		Lundi 2 octobre, 18h
<b>Secondes</b>	Réunion de rentrée avec le directeur, la directrice-adjointe et les professeurs	Jeudi 14 septembre, 18h
	Rencontres parents-professeurs (sur inscription*)	Vendredi 22 décembre, 13h-19h
	Réunion « <i>Orientation après la classe de 2<sup>nde</sup></i> »	Mardi 9 janvier, 18h
	Rencontre parents-professeurs principaux (sur inscription*)	Lundi 19 mars, 16-20h
<b>Premières</b>	Réunion de rentrée avec le directeur, la directrice-adjointe et les professeurs	Mardi 19 septembre, 18h
	Rencontres parents-professeurs (sur inscription*)	Lundi 4 décembre, 17-20h
	Rencontre parents-professeurs principaux (sur inscription*)	Jeudi 1 <sup>er</sup> mars, 16-20h
<b>Terminales</b>	Rencontre parents-professeurs (sur inscription*)	Jeudi 7 décembre, 16-20h
	Réunion d'information sur l'orientation après la terminale et la procédure d'admission post-bac (APB)	Mardi 23 janvier, 18h
	Rencontre parents-professeurs principaux (sur inscription*)	Jeudi 1 <sup>er</sup> mars, 16-20h
<b>Autres dates</b>	Journée Portes Ouvertes	Samedi 17 mars 2018

\* les inscriptions se font via *EcoleDirecte*

Les rencontres parents-professeurs permettent de faire un bilan individuel et étudier d'éventuelles mesures à prendre pour la réussite de chaque élève.

**La communication entre l'établissement et les familles se fait essentiellement via *EcoleDirecte*.** Pour les nouveaux élèves, **vous avez reçu par courrier postal vos identifiants.** Pour les élèves déjà présents dans l'établissement, les codes d'accès sont inchangés. Ce service sera consultable dans le courant du mois de septembre.

À tout moment, il est possible de demander un rendez-vous auprès d'un professeur, du professeur principal par l'intermédiaire du carnet de bord ou de la messagerie *EcoleDirecte* ; pour une demande de RDV avec la directrice-adjointe ou le chef d'établissement, s'adresser au secrétariat.

## Dates des vacances scolaires :

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

*Toussaint : du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre*

*Noël : du vendredi 22 décembre au lundi 8 janvier 2018*

*Hiver : du vendredi 9 février au lundi 26 février*

*Printemps : du vendredi 6 avril au lundi 23 avril*



**Attention : Les élèves seront libérés de cours le lundi 30 avril en raison d'une journée pédagogique.**

Reprise selon l'emploi du temps habituel le mercredi 2 mai.

La semaine du 7 au 11 mai comprend 2 jours fériés : le mardi 8 mai et le jeudi 10 mai. Un emploi du temps aménagé vous sera communiqué pour le lundi 7 et le mercredi 9 mai ; nous vous remercions de prendre vos dispositions afin que votre enfant puisse être présent.

**Les élèves n'auront pas cours le vendredi 11 mai.**



Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité (ou votre enfant a souhaité) qu'à la rentrée prochaine, il puisse se retrouver avec tel(le) ou tel(le) camarade. Nous vous rappelons que nous ne pourrions satisfaire cette demande qu'à la marge étant donné le nombre d'élèves à répartir dans nos classes.

De nombreux critères sont pris en compte, des affinités, les activités extra-scolaires ou le covoiturage ne peuvent être une priorité absolue.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

#### **Carnet de bord et École Directe :**

Un carnet de bord est remis à chaque élève le jour de la rentrée. Les retards, les absences, les informations et observations des enseignants et du service de la vie scolaire s'effectueront par cet intermédiaire. Un grand nombre d'informations est également disponible sur l'espace Vie Scolaire d'École Directe. Nous vous demandons de contrôler régulièrement ces deux outils.

➤ Que faire si...

#### **... votre enfant est absent :**

- Prévenir le Lycée, dans les meilleurs délais,  
au 04 75 93 17 47  
ou par courriel : [survlgt@lycee-julesfroment.fr](mailto:survlgt@lycee-julesfroment.fr)
- Remplir et signer carnet de bord de votre enfant,
- S'assurer que votre enfant a bien remis à la vie scolaire son justificatif d'absence et récupéré les cours.

#### **... vous souhaitez, en cours d'année, modifier le régime ou les autorisations d'entrées-sorties de votre enfant :**

Présenter impérativement une pièce écrite au service de la vie scolaire. Aucune modification ne sera prise en compte, sans une demande écrite effectuée par les responsables légaux. Vous pouvez également retirer un nouvel exemplaire de la fiche vie scolaire 2017-2018 auprès de la Responsable de Vie Scolaire.

#### **RAPPEL :**

*Retards* : La ponctualité est un critère de réussite et une marque de respect à l'égard des autres. Aussi, tout élève retardataire devra se présenter impérativement au bureau de la vie scolaire et sera orienté en étude. Il rejoindra la classe pour le cours suivant.

D'autre part, nous vous demandons de nous signaler rapidement tout changement de situation familiale, ou tout changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.

#### **POINT ÉCOUTE :**

Un point écoute anonyme et gratuit animé par des infirmières spécialisées se tient dans l'établissement, un mardi sur deux pour accueillir les jeunes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

La Directrice-Adjointe, Magali Ubeda

Objet : options et ateliers optionnels

Aubenas, le 13 juillet 2017

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit pour la rentrée prochaine dans notre établissement.

Vous avez, lors de l'inscription ou de la ré-inscription, effectué des choix d'options, de langues vivantes, d'enseignements d'exploration...

Un certain nombre d'enseignements optionnels et ateliers pourront être choisis début septembre sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps communiqué ; le choix d'un(e) option/atelier facultatif(ve) engage la présence de l'élève tout au long de l'année.

- L'option Arts-Plastiques, ouverte à tous les élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale avec une compatibilité spécifique établie pour les élèves de la série littéraire, tous les jeudis de 16h à 18h et mardi par quinzaine de 12h à 14h. Cet enseignement permet de présenter l'épreuve facultative d'arts plastiques au baccalauréat.
- Des modules de Préparation aux concours d'entrée aux Instituts de Sciences Politiques pour les élèves de terminales générales. Ces modules se dérouleront selon le planning communiqué les jeudis de 16h à 17h.
- Des modules de Préparation à la poursuite d'études scientifiques, notamment en *Classes Préparatoires aux Grandes Écoles* et *Prépa-intégrées des écoles d'ingénieurs* seront proposés aux élèves de terminale S plusieurs mercredis après-midi dans l'année (calendrier communiqué ultérieurement).
- L'atelier Cinémédia-Manga, ouvert à tous dès la classe de 2<sup>nde</sup>, les jeudis de 16 à 18h.
- L'atelier Langue des Signes Française, ouvert à tous dès la seconde, le jeudi à 16h. La LSF est une langue à part entière et un des piliers de l'identité de la culture sourde. Cet enseignement permet de présenter l'épreuve facultative au baccalauréat.
- L'Association Sportive propose des activités et rencontres inter-lycées (généralement le mercredi à 13h). Le planning annuel sera communiqué mi-septembre ; les inscriptions sont hebdomadaires auprès des enseignants d'EPS.
- La possibilité de suivre des enseignements linguistiques afin de présenter des examens et l'obtention de diplômes reconnus au niveau international tant dans les études universitaires que dans le domaine professionnel :
  - pour tous les élèves dès la 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup>, l'enseignement permettant de présenter le DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère) - diplôme officiel, de maîtrise de la langue espagnole, accrédité par le Ministère de l'éducation, de la culture et des sports espagnol. L'*Institut Cervantes* et l'*Université de Salamanque* en Espagne organisent les convocations, l'élaboration et la correction des examens. La préparation à ce diplôme s'effectue le jeudi de 16h à 17h.
  - pour tous les élèves de section européenne en 1<sup>ère</sup>, l'enseignement permettant de présenter le CAE (Certificate of Advanced English) et/ou le FIRST (First Certificate) ;L'obtention de ces diplômes valide au niveau international la maîtrise de la langue.

Cher parent,

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvenue au Lycée polyvalent Jules Froment,  
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
- Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
- Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
- L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
- L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
- L'A.P.E.L organise la Bourse aux livres ;
- L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
- **ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation** (Bureau de Documentation et d'Information).

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides à toutes sortes de projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale de rentrée le Lundi 2 octobre 2017 à 18h00 sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

Vous pourrez à cette occasion vous inscrire comme parent correspondant de classe et découvrir l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, cher parent, de nos sentiments les meilleurs.

Aubenas, le 13 juillet 2017,

Françoise CHASSON, Présidente.

# ASSURANCE scolaire et extra-scolaire



Saint-Christophe  
MUTUELLE D'ASSURANCES

Votre enfant  
est déjà assuré... et bien assuré,  
le saviez-vous ?



**DÉCOUVREZ LES GARANTIES  
qui couvrent votre enfant**

Dès le mois de juin 2017, rendez-vous sur l'Espace parents de [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr) pour connaître les garanties et le tarif 2017-2018 de l'assurance scolaire de votre enfant.



# Une protection complète et un tarif compétitif

Grâce au contrat collectif souscrit par son établissement scolaire, votre enfant bénéficie d'une protection complète 24h/24h, 7j/7, où qu'il se trouve.

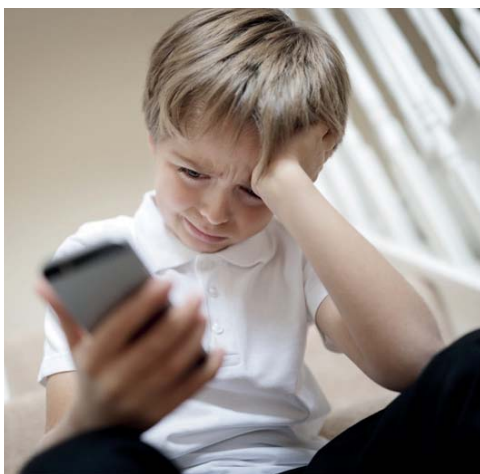
Pour plus d'informations sur l'assurance scolaire, connectez-vous sur l'Espace parents.

Un espace spécialement dédié accessible depuis la page d'accueil de notre site [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr) pour :

- prendre connaissance des garanties couvrant votre enfant,
- obtenir des réponses à toutes vos questions sur l'assurance scolaire,
- télécharger et imprimer une attestation d'assurance.

Les plus de l'assurance scolaire Saint-Christophe assurances :

- l'offre est élaborée en collaboration avec les établissements,
- les échanges avec nos sociétaires permettent d'enrichir notre contrat pour mieux couvrir votre enfant.



## La dernière évolution, l'option e-réputation

L'usage du numérique expose les enfants, ils peuvent être victimes de diffamation, injures sur internet (réseaux sociaux, forums, blogs....).

Elle est conçue pour protéger et accompagner votre enfant en cas de cyber harcèlement\*.

\* disponible sur les contrats en formule Confort.

Saint-Christophe, c'est aussi des contrats d'assurance pour toute la famille



Garantie des  
Accidents de la Vie



Automobile



Habitation



Santé

Pour en savoir plus, contactez votre conseiller au **01 56 24 76 00**  
du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 - le vendredi de 8h30 à 17h30  
ou rendez-vous sur [saint-christophe-assurances.fr](http://saint-christophe-assurances.fr) pour réaliser un devis en ligne

Mutuelle Saint-Christophe assurances  
277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05  
Tél : 01 56 24 76 00 - Fax : 01 56 24 76 27 [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr)

Société d'assurances mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances  
N° SIREN : 775 662 497 Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI

Suivez-nous sur

